



Déclaration liminaire au CSA des Hauts de France du 30 mars 2023

Monsieur le président

En plus de leurs nombreuses contrariétés professionnelles, les douaniers, comme l'ensemble du monde salarial, sont confrontés depuis le 10 janvier à la réforme des retraites.

Depuis le 19 janvier, ils ont participé aux nombreuses actions de contestation décidées de manière très unitaire par les organisations syndicales nationales de tous secteurs.

Malgré des mobilisations d'un niveau rarement atteint se déroulant sans violence, le gouvernement continue de faire la sourde oreille.

Pire encore, il a décidé de ne pas mettre au vote à l'assemblée nationale son projet de réforme.

En usant une nouvelle fois du 49-3, il a choisi le passage en force mettant ainsi de l'huile sur le feu.

D'ailleurs cette option a failli être sanctionnée par une motion de censure, il ne manquait que neuf voix.

Le 22 mars à 13 heures, lors d'une intervention télévisuelle, le président de la république n'a fait qu'attiser une colère déjà très prononcée.

C'est dans ce contexte que nous devons participer à ce premier comité social d'administration de la DI des Hauts de France.

Vous comprendrez aisément notre décision de boycotter cette réunion.